

Conditions Particulières de Services (« CP ») Infogérance informatique par Commown

PREAMBULE

La Coopérative Commown a pour vocation la promotion d'un numérique plus responsable, moins impactant sur le plan environnemental et plus émancipateur. A ce titre, la Coopérative souhaite accompagner ses Clients vers des logiciels libres, plus sobres, résilients et respectueux de leurs données.

ARTICLE 1 - SOUSCRIPTION DE L'OFFRE

1.1. SOUSCRIPTION

L'offre de services d'infogérance repose sur la souscription d'un contrat d'infogérance, obligatoirement associé à un contrat de location d'un ordinateur auprès de la Coopérative COMMOWN.

1.2. DÉFINITION DE L'OFFRE DE SERVICE ET TARIFS

Caractéristiques de l'offre :

Les caractéristiques principales de l'offre sont précisées dans l'article "Services d'infogérance" disponible sur la boutique en ligne pour les professionnels de la Coopérative COMMOWN et se retrouvent sur le bon de commande transmis au client. Y figurent notamment : Les services inclus, les modalités de règlement, les tarifs

Tarifs :

Les tarifs présentés sur le devis s'entendent en termes d'échéances mensuelles (prix par mois) et couvrent l'ensemble des prestations de services présentées dans l'offre correspondante, accessoires et options associées souscrites.

Ces tarifs sont fixes, fermes et non révisables pendant la durée d'engagement.

Le tarif du contrat d'infogérance est fonction du nombre total d'ordinateurs loués auprès de Commown par le Client et sera mis à jour automatiquement par Commown en fonction du nombre d'ordinateurs loués.

Les conditions tarifaires sont précisées dans le devis et dans l'article disponible sur la boutique en ligne Commown.

1.3. DURÉE D'ENGAGEMENT

La durée d'engagement liée à l'offre est de douze mois. Au delà de cette période, le Client peut résilier l'offre à tout moment avec un préavis de quinze jours, tout mois commencé étant dû.

ARTICLE 2 – PRESTATIONS DE SERVICES INCLUSES DANS LE CONTRAT DE LOCATION

2.1. PRESTATIONS DE SERVICES

L'éligibilité aux prestations de services suivantes est convenue différemment selon l'offre proposée dans le devis. Le Client ne peut prétendre aux prestations de services non mentionnées dans le devis.

Dans tous les cas, la mise en oeuvre des prestations de services n'a pas d'impact sur la location : la facturation et les prélèvements associés continuent malgré d'éventuels délais de réparation ou de remplacement du Produit prévues aux CGS.

Liste des prestations de services pouvant être incluses dans l'offre :

Création de votre profil de configuration personnalisé

Commown crée en collaboration avec le Client un profil de configuration personnalisé pour les ordinateurs du Client, pouvant inclure:

- La création d'un ou plusieurs profils administrateur / utilisateur
- La liste des logiciels à préinstaller
- La liste des raccourcis sur un navigateur
- La préconnexion à un réseau Wifi
- La configuration d'un VPN

Support illimité

Support par échanges de mail / téléphone / visioconférence / prise de contrôle à distance - illimité

Création des comptes

Création de tous les comptes et configurations spécifiques à un utilisateur

Préparation des appareils sur mesure avant livraison

- Création d'un profil admin et d'un profil utilisateur
- Installation de vos logiciels
- Préconnexion à vos comptes
- Préconnexion à votre réseau Wifi

Changement d'utilisateur

Changement d'utilisateur sur un ordinateur, et reconfiguration du poste.

Dans la mesure du possible, l'ordinateur est reconfiguré à distance par l'équipe support Commown.

Intervention sur place

Intervention sur place 1 fois par an
(A partir de 10 contrats - Paris & Strasbourg uniquement)

Toutes autres prestations de services décrites en complément dans le devis.